



PRÉAVIS No 01/2016

du Comité de Direction

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, le Comité de Direction a l'honneur de vous soumettre, ci-après, une demande d'octroi de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2016.

Selon les dispositions du règlement du Conseil intercommunal (art. 32), la commission ad hoc chargée de l'examen des demandes a eu l'occasion de recevoir toutes les explications nécessaires et complémentaires concernant les dépassements dont il est question.

Sommairement énumérés par nature, les crédits complémentaires se répartissent comme suit :

Charges

Engagement anticipé de 3 aspirants dont un de plus qu'au budget initial qui était de 6 aspirants

• <i>Personnel - traitements</i>	CHF 91'000.--
• <i>Charges sociales</i>	CHF 24'000.--
• <i>Indemnisation et remboursement de frais (repas)</i>	CHF 5'670.--
• <i>Frais d'écolage</i>	CHF 46'000.--
• <i>Frais d'habillement</i>	CHF 3'250.—
• <i>Frais de matériel spécialisé (équipement)</i>	CHF 10'250.—

Total : CHF 180'170.--

Engagement de policiers formés

• <i>Rachat de frais de formation</i>	CHF 100'000.--
• <i>Rachat de frais de traitement</i>	CHF 90'000.—

Total CHF 190'000.--

Engagement de personnel temporaire

• <i>Hors DO - Traitements temporaires</i>	CHF 136'100.—
--	---------------

Total CHF 136'100.--

Recrutement – plan de communication

• <i>Loyers et locations divers</i>	CHF 7'000.--
• <i>Frais divers</i>	CHF 3'000.—

Total CHF 10'000.--

Montant Total CHF 516'170.--

Les présents crédits complémentaires de fonctionnement s'élèvent à 2.04 % des charges 2016 budgétisées.

L'inventaire détaillé des crédits complémentaires figure en annexe.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

Vu le préavis no 01/2016 du Comité de Direction du 10 février 2016.

Où le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

d'accorder au Comité de Direction de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" des crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2016 représentant au total une augmentation des charges de CHF 516'270.--, conformément aux détails contenus dans l'annexe.

Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire.

prend acte

que l'octroi de ces crédits complémentaires ne devrait pas engendrer d'excédent de charges pour l'exercice 2016 de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois". En effet, à l'heure actuelle une estimation tend à démontrer que la masse salariale budgétisée pour 2016 ne sera probablement pas dépensée dans sa totalité, en raison des places vacantes à repourvoir et du turnover, représentant un montant disponible d'environ CHF 800'000.--.

Ainsi adopté le 23 mars 2016

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2016

1.0 Synthèse des demandes de crédits complémentaires

Ligne budgétaire et désignation	Budget 2016 voté	Crédits complémentaires	Commentaires
6100.3011.25 Frais de traitement	CHF 208'000.--	CHF 91'000.--	Salaire de 3 aspirants dès avril 2016 Voir Annexe; Argumentaire, Pt 2.0
6100.3030/3040/3050 AVS-AI-AC/caisse pension/ Ass. de personne	CHF 3'121'500.--	CHF 24'000.--	Charges sociales splittées sur les trois lignes budgétaires concernées
6100.3060 Indemnités et remboursement de frais	CHF 43'500.--	CHF 5'670.--	Frais de repas pour 3 aspirants dès avril 2016 Voir Annexe; Argumentaire, Pt 2.0
6000.3091.02 Frais d'écolage	CHF 227'000.--	CHF 46'000.--	Frais d'écolage pour 3 aspirants dès avril 2016 Voir Annexe; Argumentaire, Pt 2.0
6101.3114.01 Achat d'habillement	CHF 148'000.--	CHF 3'250.--	Frais d'habillement pour 1 aspirant supplémentaire dès avril 2016 Voir Annexe; Argumentaire, Pt 2.0
6101.3116 Achat de matériel spécialisé (équipement)	CHF 170'000.--	CHF 10'250.--	Frais de matériel spécialisé pour 1 aspirant supplémentaire dès avril 2016. Voir Annexe; Argumentaire, Pt 2.0
6000.3091.05 Rachat de frais de formation	CHF 100'000.--	CHF 100'000.--	Engagement de policiers formés avec frais de rachat (2x CHF 50'000.--) Voir Annexe; Argumentaire, Pt 3.0
6000.3091.06 Rachat de frais de traitement	CHF 40'000.--	CHF 90'000.--	Engagement de policiers formés avec frais de rachat (2x CHF 45'000.--) Voir Annexe; Argumentaire, Pt 3.0
6000.3012.10 Hors DO – traitement temporaire	CHF 49'500.--	CHF 43'300.--	Engagement temporaire de 2 personnes Voir Annexe; Argumentaire, Pt 4.0
6050.3012.10 Hors DO – traitement temporaire	CHF 50'000.--	CHF 92'800.--	Engagement temporaire de 3 personnes Voir Annexe; Argumentaire, Pt 4.0
6002.3161.09 Loyers et locations divers	CHF 25'000.--	CHF 7'000.--	Location supplémentaire des emplacements pour l'affichage Voir Annexe; Argumentaire, Pt 5 Recrutement POL – plan de communication
6005.3199 Frais divers	CHF 3'500.--	CHF 3'000.--	Achat d'objets publicitaires Voir Annexe; Argumentaire, Pt 5 Recrutement POL – plan de communication
Total	CHF 4'186'000.--	CHF 516'270.--	

2.0 Recrutement de 7 aspirants de police

Contexte actuel

Au premier trimestre 2016, 9 postes demeurent vacants au sein du contingent policier (PS et PP) et on ne peut exclure d'autres démissions d'ici la fin de l'année. Ce problème, identifié et récurrent, met à nouveau la POL dans une situation critique avec des effectifs policiers réduits, dans la mesure où aucune candidature d'agents brevetés n'a été réceptionnée ce dernier trimestre.

3 aspirants auront terminé leur formation à l'Académie de police en février 2016 et seront opérationnels dès mars, à la condition qu'ils obtiennent leur brevet.

Recrutement 2016

Le budget 2016 permet le recrutement de six aspirants de police dont 4 planifiés à l'Académie en avril (école 1-2016) et 2 en octobre (école 2-2016) pour des questions budgétaires.

La procédure de sélection interne à la POL a permis de retenir 7 candidats-es sur 20 candidatures répondant aux critères et exigences propres au métier de policier.

Proposition

Pour combler les postes vacants et garantir la capacité opérationnelle de la structure, il a été décidé, fin de l'année 2015, avec la validation du Comité de direction et la Commission de gestion, d'engager un 7ème aspirant de police et de faire débiter l'ensemble de nos aspirants à l'école 1-2016 (avril) en lieu et place de celle de 2-2016 (octobre), où deux aspirants étaient planifiés. En définitif, 7 aspirants débiteront leur formation en avril 2016 pour être opérationnels en avril 2017.

Cette mesure permettra de combler partiellement les postes vacants, tout en précisant qu'il n'est pas possible à ce jour de connaître le nombre d'éventuels engagements ou démissions en 2016.

Conséquences financières

Sur un plan comptable, cette option présente une augmentation de charges extra budgétaire de **CHF 180'170.--**, laquelle devrait pouvoir être absorbée par les postes vacants provisionnés, ainsi que par les potentielles démissions en 2016, et donc ne devrait pas engendrer d'excédent de charges pour l'exercice 2016.

	Salaires aspirants de police	Ch. Sociales liées aux aspirants	Indemnités et remboursements de frais	Ecolage	Equipement	Total
Budget 2016	208'000.00	54'000.00	43'500.00	227'000.00	80'700.00	582'660.00
Augmentation	91'000.00	24'000.00	5'670.00	46'000.00	13'500.00	180'170.00
Total	299'000.00	78'000.00	49'170.00	273'000.00	94'200.00	762'830.00

3.0 Engagement de policiers déjà formés - Rachat de frais de formation et de traitement

Situation contextuelle

Comme l'Autorité politique le sait (référence au point 1.0 Recrutement POL – 7 aspirants), la POL est toujours et encore à la recherche de policiers formés pour combler les nombreux postes vacants actuels ou à venir.

L'obstacle qui se présente réside dans le montant des dédites puisque certaines polices facturent également les frais de traitement, ce qui n'est pas la règle au sein de toutes les polices communales.

Concrètement, le montant global (estimation de notre part) pour un policier venant de la Police des transports (TPO) ou de Riviera s'élèverait à CHF 95'000.— pour un an d'expérience après l'Académie de police. Respectivement à CHF 45'000.-- pour les frais de rachat de formation et CHF 50'000.-- pour les frais de rachat de traitement.

Pour 2016 notre association a déjà recruté une policière des TPO et racheté sa dédite pour un montant de CHF 85'000.—. Notre budget au premier trimestre 2016 est donc en partie déjà dépensé.

Situation budgétaire 2016

La situation budgétaire actuelle se présente ainsi :

Budget 2016	Rachat de frais de formation (y compris crédit complémentaire)	Rachat des frais de traitement
Ligne budgétaire	6000.3091.05	6000.3091.06
Budget	100'000.--	40'000.--
<i>Dépenses déjà réalisées</i>	<i>50'000.--</i>	<i>35'000.--</i>
Solde	50'000.--	5'000.--

Proposition et conséquences financières

Il est donc proposé d'augmenter le solde des deux comptes, "rachat de frais de formation" et "rachat de frais de traitement" afin que ceux-ci nous permettent durant 2016 de ne pas passer à côté du recrutement de policier.

Voici en synthèse notre proposition :

Rachat de deux policiers avec frais de traitement, soit une augmentation des lignes budgétaires comme suit :

- Compte 6000.3091.05 - Rachat de frais de formation : $2 \times 50'000 = \text{CHF } 100'000.—$
- Compte 6000.3091.06 - Rachat des frais de traitement : $2 \times 45'000 = \text{CHF } 90'000.—$

Pour un TOTAL de **CHF 190'000.—**

Sur un plan comptable, cette option présente une augmentation de charges extra budgétaire de **CHF 190'000.—**, laquelle devrait pouvoir être absorbée par les postes vacants provisionnés, ainsi que par les potentielles démissions en 2016, et donc ne devrait pas engendrer d'excédent de charges pour l'exercice 2016.

4.0 Dépassements budgétaires pour le recrutement de personnel temporaire – en CDD

Situation contextuelle

4.1 En raison d'absences, maternité et maladie de plus de 3 mois, la Direction du corps a recruté avec la validation du Comité de direction du personnel temporaire :

- Pour le remplacement du congé maternité de la secrétaire du commandant (3 mois en 2016);
- Pour le remplacement maladie longue durée d'une employée de bureau à la commission de police (7 mois en 2016);
- Pour le remplacement maladie d'une réceptionniste (2 mois en 2016).

4.2 Le service communication a été structuré avec la nomination d'une chargée de communication. Le travail en lien avec cette activité sera durant l'année 2016 très soutenu et relève d'une importance stratégique pour le corps. Afin d'apporter un soutien dans toutes les actions de communication programmées, il a été décidé de recruter dès le 1^{er} janvier 2016 et pour un an une assistante communication.

4.3 Afin que le bureau de la chancellerie se structure dans ses activités avec les bonnes personnes pour les bonnes fonctions, il a été décidé en novembre 2015 de ne pas remplacer en contrat fixe la secrétaire qui est partie à la retraite fin novembre et de recruter une secrétaire en contrat temporaire d'un an. Le coût de ce recrutement sera donc modéré, car il est compensé dans le budget global par la non-occupation d'un poste de secrétaire.

Situation budgétaire 2016

Pour l'année 2016, les deux lignes budgétaires pour le recrutement de personnel temporaire s'articulent comme suit :

- Compte : 6000.3012.10 (Hors DO – traitement temporaire) : CHF 49'500.00
- Compte : 6050.3012.10 (Hors DO – traitement temporaire) : CHF 50'000.00

Proposition et conséquences financières

Synthèse des montants non budgétés durant l'année 2016:

	Clé de tri	Division	Poste	Durée	Salaire mensuel	Total	Budget/ indemnités	Remarques
Projection	6000	Budget				49'500		
	6000	Direction	Secrétaire du Cdt	01.01 au 31.03.2016	4'918.30	15'945.50	1'913.40	Remplacement du congé maternité
	6000	Direction	Assistant de communication	2016	5'200.00	67'093.00		
	6000	Direction	Stagiaire MPC	5 mois	1'800.00	9'750.00		
					Delta 2016		-43'288.5	1'913.40
Projection	6050	Budget				50'000		
	6050	Comm. Police	Employée de bureau	01.01 au 31.07.2016	4'814.50	36'453.50	8'072.40	Remplacement maladie
	6050	Chancellerie	Réceptionniste	3 mois	4'814.50	31'246.00		Remplacement maladie
	6050	Chancellerie	Secrétaire	01.12.15 au 30.11.16	6'163.90	75'022.80	89'570.00	Comp. Budget masse salariale 2016
					Delta au 2016		-92'722.3	97'642.40

- Compte : 6000.3012.10 (Hors DO – traitement temporaire) : + **CHF 43'300.00**
Le coût de ces embauches devrait pouvoir être absorbé par les postes vacants provisionnés, ainsi que par les potentielles démissions en 2016, et donc ne devrait pas engendrer d'excédent de charges pour l'exercice 2016.

- Compte : 6050.3012.10 (Hors DO – traitement temporaire) : + **CHF 92'800.00**
Le coût de ces embauches est modéré car il est compensé dans le budget global par la non-occupation du poste de secrétaire chancellerie, qu'une ancienne collaboratrice a quitté en date du 31 décembre 2015 en raison de son départ en retraite.

5.0 Recrutement POL – Plan de communication

Préambule

Comme présenté dans le préavis No 05/2015 "crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2015", point 2.2, et suite à son acceptation par le Conseil intercommunal, la Direction du corps a engagé une agence de communication et a travaillé avec elle, un concept de communication pour le recrutement 2016.

Sur cette base, la campagne a démarré le 8 février dernier sur différents supports visuels (affichage, flyer, réseaux sociaux, vidéo, internet) et a pris fin le 21 mars 2016.

En fonction de l'impact qu'aura eu cette première opération, la Direction du corps envisage la mise sur pied d'une 2ème action de communication entre juin et juillet 2016, soit avant les tests de recrutement prévus à Savatan en septembre.

De plus, lors de la journée de recrutement qui a lieu en novembre à l'Académie de police de Savatan, les polices s'appuient sur différents supports afin de promouvoir leurs corps. Pour ce faire, un nouveau flyer a été créé, lequel sera remis aux personnes intéressées. Dans le même temps, la Direction du corps souhaite véhiculer l'image de la POL par la remise d'un objet publicitaire ludique qui n'a pas encore été défini.

Proposition et conséquences financières

Afin de faire un rappel visuel de la campagne de communication, nous souhaitons pouvoir diffuser, à nouveau, nos affiches. Une augmentation de la ligne budgétaire "Loyers et locations divers" est donc proposée pour louer les emplacements. Cette 2ème action ne sera entreprise qu'après analyse des retombées de la campagne menée en février et mars 2016 et dans le cas où elle serait nécessaire.

- Compte 6002.3161.09 Loyers et locations divers : CHF 7'000.00

Pour la production d'un objet publicitaire, l'augmentation de la ligne budgétaire "Frais divers" est proposée.

- Compte 6005.3199 Frais divers : CHF 3'000.00

Total de **CHF 10'000.--**